



Conflits entre héritières, vente des biens en jeu !

Par **Yollie**, le **23/01/2008** à **13:50**

Bonjour,

Je suis à la recherche d'un conseil. Mon grand père est décédé cet été, depuis ma mère et mes tantes ont acceptées la succession (en indivision). Il y a 2 maisons dont une dans la famille depuis 3 générations et des terrains en fermage.

La maison de famille, est une maison de campagne à laquelle toute la famille tient plus que tout, personne ne souhaite s'en séparer!

La maison la plus cotée est dans l'Aude, en ville, la plus jeune soeur souhaiterait qu'elle reste dans la famille et qu'elle soit mise en location, cependant ça fait du travail et des dépenses que les 2 autres soeurs ne sont pas prêtes à accepter.

Donc les 2 aînées souhaiteraient d'ici quelques années vendre la maison de ville ou bien de vendre leur part sur cette maison à leur jeune soeur.

La jeune soeur, vexée, cherche à relever la valeur de la maison de campagne afin que sa compensation soit moins importante dans le cas où elle vendrait ses parts de cette maison à ses soeurs (un peu moyen). De plus elle a fait le tour de la famille pour signaler qu'elle vendrait les 2 maisons (car si elle n'a pas de maison dans le sud, elle ne veut pas que ses soeurs en ai non plus).

Les soeurs aînées ont donc très peur que la situation s'envenime, elles souhaitent éviter les conflits, mais ne veulent pas perdre la maison de famille. Elles craignent que la vente soit prononcée par "abjudication" par l'intermédiaire d'avocats, et se demande si elles auraient

quand même la priorité pour la racheter!

J'ai tenté d'exposer aussi clairement que possible le problème, ma jeune tante ne jongle t elle pas un peu avec la légalité et l'honnêteté ? les 2 aînées s'inquiètent t elle à raison ?

C'est moi qui me renseigne car j'aimerais leur apporter à toutes des vrais éléments pour renouer le dialogue et éviter des guerres interminables ! Merci pour vos conseils ! Julie